
Procès Verbal de l'Assemblée Générale de l'AAEE – le samedi 15 mars 2014 –

L'ensemble des adhérents à l'AAEE et des anciens élèves de l'Enssat ont été invités à prendre part à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle de l'association. L'Assemblée Générale s'est réunie dans la salle du conseil « Jacques Le Squin » à l'Enssat, la séance a été ouverte à 14h30 et close à 16h00.

La liste des personnes présentes a été dressée et est conservée comme annexe au présent procès-verbal. Se trouvent également en annexe les diapositives présentées aux personnes présentes.

*M. Cédric Seureau a été désigné président de séance.
Mme Aurélie Poivre a été désignée secrétaire de séance.*

A l'ordre du jour :

Bilan Moral
Bilan Financier
Vote du maintien de la cotisation
Discussion, orientations, questions diverses
Élection du nouveau Conseil d'Administration

1. Bilan Moral

Le président, Cédric Seureau, a tout d'abord rappelé les objectifs de l'association et présenté le chiffre des adhésions 2013-2014 : 70 (68 membres actifs, un membre associé et un membre de droit).

Les adhésions ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (66) mais n'atteignent pas les 100 de 2009-2010. Il y a toujours du travail à faire pour toucher plus d'anciens élèves et augmenter ce chiffre.

L'AAEE est membre depuis 2008 de l'IESF (Ingénieurs Et Scientifiques de France) qui organise sa deuxième journée des ingénieurs le 3 avril prochain. Nous y sommes associés, ainsi que l'Enssat. Par ailleurs, un membre du CA participe à au moins une réunion par an sur Paris pour garder le contact. Cette adhésion permet aux diplômés de l'Enssat d'être inscrits au RFI (Répertoire Français des Ingénieurs).

Puis les actions de l'année 2012-2013 ont été détaillées :

- annuaire des diplômés Enssat :
 - prévu pour cette année, avant l'été

-
- événement «Génération Enssat» (octobre 2013) :
 - il s'agissait de réunir les anciens élèves encore à Lannion et les étudiants afin d'échanger sur les parcours des uns et des autres et les différents métiers de l'ingénieur. Pour cette deuxième édition, l'événement a de nouveau été bien reçu par les étudiants et anciens présents
 - conservation du lien avec les étudiants et l'Enssat :
 - représentation de l'AAEE au sein d'organes de l'Enssat : conseil d'administration, conseil de perfectionnement (avis sur la politique de l'école et les maquettes pédagogiques) et Observatoire (insertion professionnelle)
 - participation aux entretiens de recrutement IMR, aux oraux pour le concours Telecom INT (Lannion, Évry)
 - participation à la visite de la CTI
 - participation au forum étudiants-entreprises (stand commun avec l'Enssat)
 - enquêtes en partenariat avec l'Observatoire de l'Enssat :
 - enquête de 2013 sur les promos 2010, 2011, 2012 et rédaction d'un document de synthèse sur cette enquête, présenté notamment à la CTI (taux de réponse 64%, personne n'est sans activité volontairement)
 - enquête sur les diplômés sortants en 2013
 - enquête commune avec l'IESF (plus d'une centaine de réponses pour l'instant, 213 l'an passé)
 - insertion professionnelle : continuité dans l'alimentation de la liste d'emploi; pour rappel, il faut envoyer ses offres à l'adresse emploi@aaee.fr
 - CCS (Commission d'attribution des fonds de la Caisse de Secours) :
 - 8 situations individuelles traitées en 2013-2014 (prêt, caution ou mise en relation avec d'autres organismes d'aide)
 - 6 prêts d'honneur octroyés et 1 caution versée au COSMOS
 - 4 remboursements complets et 1 partiel sur l'ensemble des prêts en cours
 - on note une légère augmentation des sollicitations de la CCS cette année
 - présence web :
 - présence sur Twitter : 86 abonnés, mise à jour fréquente
 - nouveau site web pour PC/tablette/mobile

Le bilan moral a été approuvé à main levée (100 % pour, 0 contre, 0 abstention).

2. Bilan Financier

Le trésorier, Vitrice Nevis, a présenté l'état actuel des comptes ainsi que le bilan de l'exercice 2013-2014.

Pour la caisse principale :

- des recettes à hauteur de 1 410,38 € (adhésions, intérêts & dons) ;
- des dépenses à hauteur de 1 266,37 € (événement « Générations Enssat », subventions de projets étudiants, cotisation IESF, divers).

Soit un bilan positif de 144,01 €.

Les actifs de la caisse principale au 15 mars 2014 sont de 8 162,63 €.

Pour la caisse de secours :

- des recettes à hauteur de 4 681,18 € (dont 4 288,20 € de remboursement de prêt, la subvention Enssat de 2 000 € n'a pas encore été versée) ;
- des dépenses à hauteur de 4 194,30 € (prêts d'honneur à 4 étudiants).

Soit un bilan positif de 486,88 €.

Les actifs de la caisse principale au 15 mars 2014 sont de 10 297,08 €.

Le bilan financier a été approuvé à main levée (100 % pour, 0 contre, 0 abstention).

3. Vote du maintien de la cotisation

Le Conseil d'Administration suggère de conserver le montant de la cotisation (art. 9) :

- 20 € pour les membres actifs avec un annuaire offert ;
- 30 € pour les couples de membres actifs avec un annuaire offert ;
- 5 € pour les membres associés étudiants à l'ENSSAT (élèves ingénieurs, étudiants en Master et doctorants).
- 20 € pour les autres membres associés avec un annuaire offert ;

Ce choix est accepté à main levée (100% pour, 0 contre, 0 abstention).

4. Discussion, orientations, questions diverses

Le président Cédric Seureau propose quelques orientations pour 2013-2014 :

- les priorités sont l'édition de l'annuaire 2014 et l'organisation de la Journée Nationale de l'Ingénieur le 3 avril prochain
- autres actions possibles :
 - profiter des réseaux existant (LinkedIn, Viadeo,...) pour créer une animation au sein de la communauté des anciens
 - augmenter le nombre d'événements en lien avec les étudiants
 - soutien des actions d'anciens volontaires en direction des anciens ou des étudiants.

Ensuite, chacun propose d'autres idées pour animer le réseau, ou pose ses questions :

- Florent propose d'accompagner les étudiants dans l'organisation de visites d'entreprises ; sur ce même thème, la présence de l'AAEE au forum étudiants-entreprises est à poursuivre
- Laurent a discuté avec Hervé Roekhout sur l'idée de profiter d'un mail de bonne année chaque année en janvier, pour que ce soit l'Enssat qui envoie des nouvelles aux anciens, une bonne opportunité de reprendre/garder contact.
- La question de la venue des anciens au gala est abordée. Cibler une promo peut être une bonne idée (cf. promo 1989 en 2009) mais ça demande pas mal d'effort. Il faut dans tous les cas informer les anciens beaucoup plus tôt, sans attendre que les préparatifs soient bouclés.
- Est-il possible pour un étudiant et/ou thésard de cotiser ? Oui c'est possible, chaque année 1 ou 2 étudiants cotisent.
- Est-il possible de faire une banque de CV ? Ce n'est pas forcément évident à mettre en place, la mailing list « emploi » est plus facile à gérer et fonctionne bien jusqu'à présent. Chaque anciens peut s'inscrire/se désinscrire de la mailing list.
- Est-il possible de mettre en place un parrainage entre étudiants et anciens ? Pourquoi pas, à partir du moment où on identifie un pool de personnes autorisées.

5. Élection du nouveau Conseil d'Administration

Avec 100% des voix favorables, aucune voix non favorable et aucune abstention, sont élus au Conseil d'Administration de l'association :

- M. Daniel Chillet, diplômé en 1992 ;
- M. Jean-Christophe Gautier, diplômé en 2007 ;
- M. Florent Lyphout, diplômé en 2012 ;
- Mlle Audrey Martinet, diplômée en 2013 ;
- M. Aurélien Moreau, membre associé, élève-ingénieur en LSI3 ;
- Mme Aurélia Poivre, diplômée en 2004 ;
- M. Cédric Seureau, diplômé en 2005.

Ils rejoignent au sein du Conseil d'Administration Laurent Delattre (diplômé en 2006), Laurent Feichter (diplômé en 2010), Hugues Leprieur (diplômé en 1991) et Vitrice Nevis (diplômé en 2009) dont les mandats courent jusqu'en 2015, ainsi que Nelly Barbot, membre de droit de l'Enssat au sein du conseil.

Il est dressé un procès-verbal de l'Assemblée Générale, signé par le président et la secrétaire de séance.

Le président de séance, Cédric Seureau

La secrétaire de séance, Aurélia Poivre